

Repères

13

millions d'employés de bureau et de salariés administratifs se rendent chaque jour de la semaine sur leur lieu de travail

1,4 tonne

de CO₂ par personne est engendrée chaque année par les déplacements de personnel administratif et de bureau

175

millions de m² sont occupés par des bureaux en France



Écoresponsables, au travail!

08 • CONTEXTE La vie au bureau, c'est le quotidien de la moitié de la population française. Mais transports, consommations énergétiques et déchets engendrés nécessitent un gros effort en matière d'engagement environnemental. **10 • ACTIONS** Pour Raphaël Guastavi, chef de projet à l'ADEME, une démarche écoresponsable, c'est avant tout valoriser le principe d'exemplarité. **12 • TERRAIN** À La Poste ou au Centre hospitalier de Niort, l'écoresponsabilité sait s'adapter.



01

© Hélien King/Corbis

Quand le bureau passe en mode éco

La vie de bureau constitue le quotidien de 46 % de la population active française. Déplacements des salariés, chauffage et climatisation des locaux, utilisation des équipements électriques et électroniques, déchets... Les sources d'impact environnemental sont nombreuses. État des lieux.

01 S'agissant de la vie de bureau, la question des déchets est centrale : le papier représente à lui seul plus de 900 000 tonnes.

Treize millions d'employés de bureau et de salariés administratifs prennent chaque jour de la semaine le chemin de leur lieu de travail, le plus souvent éloigné de leur domicile. La recherche d'une meilleure qualité de vie – à l'écart de la ville – et d'un coût d'accès à l'habitat plus raisonnable a en effet engendré ces vingt dernières années un phénomène d'étalement urbain, particulièrement vrai dans les grandes agglomérations, Paris en tête. Conséquence : le trajet moyen domicile-travail atteint aujourd'hui 15 km. Nous parcourons donc chaque année 6 600 km pour nous rendre au bureau, l'équivalent de la distance Paris-New Delhi (Inde), avec à la clé l'émission de 1,4 tonne de CO₂ par personne. « *Le transport des salariés constitue le plus important poste en termes d'impact environ-*

nemental dans le domaine des activités de bureau », constate Raphaël Guastavi, chef de projet Cit'ergie et Écoresponsabilité à l'ADEME.

CONCEPTIONS OBSOÈTES

Autres facteurs essentiels : le chauffage et la climatisation. Les immeubles et tours du secteur tertiaire, qui datent pour la plupart des années 1980, souffrent d'une conception obsolète, avec le plus souvent des systèmes de chauffage central au fioul – gourmands et polluants. Même si ces équipements tendent à être remplacés par des centrales au gaz, le bilan énergétique et environnemental est loin d'être satisfaisant. Ainsi les bureaux, représentant plus de 175 millions de mètres carrés de bâtiments, engloutissent 275 kWh d'énergie

Repères

15%

des unités centrales sont laissées allumées en permanence, nuit et week-end compris

900 000

tonnes de déchets « papiers » sont produites annuellement en France par l'activité Bureau

5%

de la demande nationale en électricité sont issus des centres de traitement de données



02
Parmi les premières recommandations concernant son parc informatique: choisir du matériel adapté à ses besoins.

02



ZOOM SUR / L'éthique des Tic...

Bien utiliser les technologies de l'information et de la communication (Tic) suppose de respecter certaines règles et de lutter contre les idées reçues. Première recommandation: adapter son parc informatique à ses besoins. Inutile en effet de posséder un ordinateur aux capacités surdimensionnées, grand consommateur d'énergie, pour réaliser du traitement de texte. Deuxième point: au-delà de l'aspect qualitatif, bien dimensionner l'équipement en fonction des nécessités réelles et ne pas multiplier le nombre de machines. Troisième aspect: rester vigilant sur l'envoi des courriels, et surtout des pièces jointes associées. Elles sollicitent en effet massivement les serveurs. Mieux vaut transférer un fichier *via* un serveur FTP. Enfin, même dans le domaine des Tic, les « vieilles lunes » ont toujours cours. Ne pas s'y laisser prendre! Éteindre son ordinateur - et, mieux encore, couper la source d'alimentation - n'a aucun impact négatif sur l'appareil ou l'écran, mais permet en revanche de faire baisser la facture énergétique.



alain.anglade@ademe.fr

EFFET REBOND

Le troisième « point noir » de l'impact environnemental des bureaux est en effet lié à la consommation d'électricité. En la matière, pas de miracle: la fée électricité est largement sollicitée, avec des appareils électroniques qui, s'ils sont moins gourmands que leurs ancêtres, tendent à se multiplier. Résultat, un effet rebond qui ressemble fort à un jeu à somme nulle, les efforts d'équipement en parc informatique respectueux (labellisé Energy Star, par exemple) se trouvant neutralisés par l'essor de ce parc. En outre, comme le précise Alain Anglade, spécialiste des questions d'efficacité énergétique des technologies de l'information à l'Agence, « ces outils de dernière génération, certes plus performants en termes de consommation électrique, engendrent lors de leur fabrication des émissions de gaz à effet de serre comparables, mais pouvant dans certains cas être dix fois supérieures à leur utilisation! » De plus, l'impact écologique et énergétique des centres de données pèse lourd dans la balance: 5% de la demande électrique nationale résulte en effet des besoins en fonctionnement, climatisation et ventilation de ces centres de traitement de données (*data centers*) indispensables à la vie des entreprises. Au final, si l'on ajoute les dépenses liées à l'éclairage des locaux, près d'un tiers de la consommation énergétique des bâtiments du tertiaire est imputable aux usages de l'électricité.

EXEMPLARITÉ ET PRODUCTIVITÉ

Le tableau ne serait pas complet si l'on omettait la question des déchets. En France, la « vie de bureau » engendre une quantité de rebuts imposante: plus de 900 000 tonnes pour les déchets de papier uniquement! Ceci alors que « la disparition progressive des imprimantes individuelles au profit de centres d'impression mutualisés au sein d'un même plateau de travail se généralise, tout comme l'utilisation de papier écolabellisé », explique encore Raphaël Guastavi. Ces initiatives s'inscrivent néanmoins dans le sens du progrès, répondant à des exigences réglementaires, mais aussi à des enjeux plus vastes pour les entreprises, les collectivités, les administrations, les associations, les établissements de santé... « Pour les acteurs publics, engager une démarche de bureau écoresponsable consiste, au-delà des bénéfices environnementaux, économiques et du respect de la législation, à se montrer exemplaires, conclut Raphaël Guastavi. Les entreprises ont, quant à elles, intérêt à se pencher sur cette approche, bénéfique en termes d'image, mais aussi source d'efficacité et de productivité accrue. L'engagement environnemental n'est pas une dépense, mais un véritable investissement! »


 raphael.guastavi@ademe.fr
 alain.anglade@ademe.fr

Raphaël Guastavi /
chef de projet Cit'Ergie et Écoresponsabilité à l'ADEME

“Valoriser le principe d'exemplarité”

Raphaël Guastavi détaille les grandes étapes d'une démarche « bureau écoresponsable » et les actions de l'ADEME dans ce domaine.

Quelles sont les étapes clés pour engager une démarche de « bureau écoresponsable » ?

Raphaël Guastavi : La première étape consiste à s'organiser en interne, puis à se poser les bonnes questions, et pour cela à établir un diagnostic qui permettra d'en savoir plus sur les consommations d'énergie et d'eau et les impacts environnementaux (production de déchets...). Il s'agit ensuite de définir un plan d'actions selon les priorités et les moyens de chacun. Certaines initiatives peuvent en effet nécessiter beaucoup d'investissements, d'autres seront plus modestes par les efforts entrepris, mais peuvent se traduire par des résultats notables sur l'impact global. Dans un troisième temps, l'objectif est de mettre en place des indicateurs de suivi des progrès réalisés. Enfin, la mobilisation en interne est essentielle pour la réussite du projet. Il est crucial que les salariés comprennent le sens des actions engagées et dans quel projet d'entreprise elles s'intègrent.

De quelle manière l'ADEME intervient-elle concrètement dans ces thématiques ?

R. G. : L'Agence est aux côtés de l'ensemble de ses partenaires – entreprises, collectivités, administrations, établissements de santé... – avec des réponses différenciées et ciblées pour chacun d'eux. Pour les collectivités, l'enjeu consiste par exemple à intégrer cette approche « bureau écoresponsable » à un Plan climat-énergie territorial (PCET), et à valoriser le principe d'exemplarité. Cela passe concrètement par des actions de terrain et l'aide au déploiement d'outils comme Cit'Ergie, un label « d'excellence » qui récompense le processus de management de la qualité de la politique énergie-climat de la collectivité.

Qu'en est-il des actions initiées auprès des entreprises ?

R. G. : Nous intervenons auprès des entreprises, PME et TPE, par des approches thématiques (efficacité énergétique, réduction des déchets...) ou transversales, en assurant la promotion des systèmes de management environnemental: ISO 14001, 1,2,3 Environnement et la marque EnVol – Engagement volontaire de l'entreprise pour l'environnement (procédure simplifiée adaptée aux petites entreprises). Ces démarches, engageantes pour la direction d'entreprise, ont pour

Aller plus
loin

PUBLICATIONS /

- **Être écocitoyen au bureau** - Des actions efficaces et de bonnes résolutions
- **Internet, courriel : réduire les impacts** - Comment agir pour contribuer à limiter l'impact des Tlc
- **Se déplacer malin** - Un guide qui présente des transports moins gourmands et moins polluants

SITES /

- www.ecocitoyens.ademe.fr
- www.reduisonsnosdechets.fr/entreprise
- www.ecoacteurs.ademe.fr
- www.achatsresponsables-bdd.com

OUTILS /

- **Clic'ADEME SSE** - Des supports de communication qui permettent d'accompagner concrètement la mise en place de démarches type ISO 14001, OHSAS 18001 ou ILO-OSH 2001
- **Dièse** - Démarche intégrée environnement sécurité dans les entreprises
- www.ecoresponsabilite.ademe.fr - Informations méthodologiques sur l'écoresponsabilité, outil de conduite de projet et mise en avant de retours d'expériences

VIDÉOS /

- www.planete-bureau.fr - Une Web série TV qui met en scène le développement durable au bureau

objectif d'établir un état des lieux des impacts environnementaux, de les hiérarchiser et de mettre en place un plan d'actions dans une boucle d'amélioration continue. L'écoresponsabilité est également une approche transversale, adaptée au tertiaire et activités de bureau.

Au-delà des actions destinées aux collectivités et aux entreprises, comment l'ADEME accompagne-t-elle ses autres partenaires potentiels ?

R. G. : L'Agence est de longue date engagée dans un processus d'aide à la décision qui se concrétise par un soutien financier à la réalisation d'études, de diagnostics préalables à la définition des



« La mobilisation en interne est essentielle pour la réussite du projet. Il est crucial que les salariés comprennent le sens des actions engagées. »

plans d'actions et à la création de postes de conseillers environnement au sein de structures relais. Cet apport financier se conjugue à notre expertise technique. Ainsi, nous travaillons en réseau avec les conseillers des chambres consulaires et organisations professionnelles qui sensibilisent et accompagnent les entreprises dans leurs démarches environnementales, donnant ainsi un écho supplémentaire à notre action. De la même manière, nous sommes en étroite relation avec les chargés de mission des collectivités... Les PCET peuvent être l'occasion de faire interagir les différents réseaux autour d'actions communes.

L'Agence propose également une large palette d'outils au quotidien pour faire vivre cette démarche de « bureau éco-responsable »...

R. G. : Oui, nous avons publié un guide sur l'écoresponsabilité (www.ecoresponsabilite.ademe.fr) qui intègre les éléments de méthode, un espace de travail personnel donnant accès à un outil de conduite de projet et un module de retours d'expériences cartographiés. Des modèles de cahiers des charges, autodiagnostic thématiques et exemples d'actions complètent cet outil. Le guide



VOS QUESTIONS, NOS RÉPONSES /

Comment lever les principaux freins à la mobilisation interne ?

L'adhésion de tous est primordiale pour atteindre les objectifs fixés... Certes, la conduite du changement peut être difficile, c'est pourquoi il faut chercher l'implication des personnes, par une communication ciblée sur ce qu'ils peuvent faire, sans les stigmatiser, avec humour et une approche ludique. Et ne pas oublier de valoriser ce qui est déjà réalisé. /

Comment être informé de ce qui se fait ailleurs ?

S'impliquer dans des réseaux externes, thématiques comme les réseaux d'acheteurs régionaux (www.achatsresponsables-bdd.com) ou généraux comme l'annuaire de la lettre *Éco-@cteurs ensemble*, est un moyen de connaître de nouvelles actions, et surtout d'avoir des contacts qui, par leurs retours d'expériences, faciliteront la mise en œuvre de vos démarches. Une fois votre propre expérience acquise, n'oubliez pas d'en faire profiter d'autres acteurs en partageant vos outils et méthodes à travers ces réseaux. /



Être écocitoyen au bureau présente, quant à lui, les comportements plus responsables au bureau comme à la maison, en traquant les gaspillages, en mettant les déchets au régime et en mutualisant les déplacements. L'ADEME publie par ailleurs une lettre d'information (www.ecoacteurs.ademe.fr) qui rassemble 1 400 abonnés et décrypte les nouveautés, tant en termes d'outils que de méthode. /



raphael.gustavi@ademe.fr

“Le comportement est essentiel”

À La Poste, les actions menées dans une optique écoresponsable passent par plusieurs facteurs... Revue de détail.



© Groupe La Poste

Pierre-Olivier Bernière / Responsable communication animation réseau à la direction Responsabilité sociale du Groupe La Poste

Quelles sont les actions engagées par le Groupe La Poste en termes de bureaux écoresponsables?

Pierre-Olivier Bernière: Le Groupe a instauré une politique de gestion des déchets sur la quasi-totalité de ses sites administratifs en faisant appel à des sociétés spécialisées dans le recyclage, mais également en mobilisant ses propres ressources, notamment grâce à l'offre Valora qui permet la reprise par nos agents des papiers usagés. Nos actions s'illustrent également par une politique d'achats durables, tant sur le papier que les consommables ou encore le mobilier, domaine dans lequel nous avons aujourd'hui deux fournisseurs reconnus pour la qualité de leur politique RSE*, qui inclut bien sûr le développement durable.

Au-delà de ces « bonnes pratiques », comment le Groupe La Poste mobilise-t-il ses équipes?

P.-O. B.: La dimension comportementale est essentielle et notre Groupe s'emploie depuis près de dix ans à assurer, en interne, la promotion des bons gestes grâce à des campagnes de communication sur les consommations d'électricité, d'eau... Cela s'accompagne également d'actions spécifiques sur les économies de carburant pouvant être

réalisées par les facteurs conduisant des véhicules. Ces derniers ont tous reçu une formation à l'écoconduite.

Comment le Groupe peut-il contribuer à une démarche de bureau écoresponsable auprès d'autres entreprises?

P.-O. B.: Nous appliquons en interne les valeurs que nous défendons auprès de nos clients. L'offre Valora permet par exemple aux PME et TPE de bénéficier d'un service de reprise des papiers usagers réalisé par nos agents qui sont chaque jour à leurs côtés. Dans la même optique, le déploiement de la Lettre verte, livrée à J+2, garantit une expédition plus responsable, sans recours à la voie aérienne. Selon nos calculs, cette solution permet d'éviter, en moyenne, 30% d'émissions de CO₂ par envoi. Enfin, depuis mars 2012, grâce à un dispositif de compensation, toutes nos offres courrier, colis et express sont neutres en termes d'émission de carbone. /

**Responsabilité sociétale des entreprises*



www.valora-papiers.fr



pierre-olivier.berniere@laposte.fr

“Une mobilisation de chacun dans la durée”

Le dispositif de sensibilisation à la gestion écoresponsable des activités administratives et techniques de l'hôpital de Niort vise la mobilisation de tous les agents.

Bernard Jourdain / Chargé de mission Développement durable au Centre hospitalier de Niort



© CHC

Comment la démarche bureau écoresponsable s'inscrit-elle dans les projets environnementaux initiés par le Centre hospitalier de Niort?

Bernard Jourdain: Le Centre hospitalier a mis en place un Agenda 21, une démarche globale engagée en concertation avec l'en-

semble du personnel, qui consiste à revoir l'impact environnemental de l'établissement tout en prenant en compte le bien-être des agents. Cette dimension couvre les aspects énergétiques, d'économie d'eau, de développement des espaces verts... et également de la vie de bureau, en particulier sur la gestion écoresponsable des activités administratives du centre hospitalier.

Quelles actions concrètes sont mises en œuvre?

B.J.: Il s'agit avant tout de gestes simples: éteindre l'ordinateur en quittant son poste de travail, avoir recours à du papier ecolabellisé ou recyclé, remplacer les imprimantes individuelles par des appareils multifonctions mutualisant les tâches. Nous allons également, dans l'environnement particulier qui

est le nôtre, lancer des systèmes de séchage de mains très performants qui nous éviteront le recours au papier. Enfin, nous déployons tout un dispositif de sensibilisation auprès des agents techniques et administratifs.

Disposez-vous d'un premier bilan de ces actions?

B.J.: Nous sommes encore en phase de mise en place. Nous visons avant tout une mobilisation de chaque collaborateur dans la durée. Chaque direction de l'établissement est impliquée dans ce projet, avec un système de progrès continu, qui sera évalué sur la base du Bilan Carbone® réalisé avec le soutien de l'ADEME. /



bernard.jourdain@ch-niort.fr

Les cinq conseils à adopter au bureau

Du covoiturage à la pause-café, un panorama des gestes incontournables à suivre pour réduire la facture énergétique à son poste de travail.



01

LE CHAUFFAGE ET LA CLIMATISATION - Ces deux systèmes représentent le premier poste de consommation d'énergie des bâtiments. Ils sont aussi des facteurs de bien-être essentiels. Quelques recommandations d'usage : régler le thermostat à 19 °C au lieu de 20 °C (- 7 % sur la consommation de chauffage), brasser l'air avec des ventilateurs de plafond, fermer les protections solaires.



Régler la climatisation, si nécessaire, à 4 °C au-dessous de la température extérieure.

02

LES SYSTÈMES ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES - Ceux-ci sont particulièrement énergivores. Le choix du bon ordinateur, et plus encore son utilisation sont déterminants. Le paramétrage de la mise en veille, l'extinction de l'écran lors des pauses, la fermeture de l'écran et de l'appareil en fin de journée sont des incontournables.



Un ordinateur en veille utilise encore 20 à 40 % de sa consommation en marche!

05
TRAQUER TOUS LES GASPILLAGES -

Par exemple, la pause-café produit de nombreux déchets : emballages de sucre, dosettes, touillettes, et surtout gobelets. C'est l'occasion idéale d'opter pour des mugs réutilisables.



Pour sensibiliser le personnel dans la durée, il faut commencer par des actions simples, leur faire constater que les gestes positifs payent et que la mobilisation de chacun a une réelle influence.

04
LA MOBILITÉ PARTAGÉE -

Se déplacer moins et mieux est une des solutions d'avenir pour alléger l'empreinte environnementale de la vie de bureau. Le covoiturage abaisse les coûts et permet aussi des trajets plus conviviaux!



Le covoiturage peut se mettre en place de manière informelle entre collègues, ou encore être organisé au sein de l'entreprise via des sites dédiés.

03

L'IMPRESSION ET LE PAPIER -

Ces deux postes coûtent cher! Une imprimante collective et, mieux encore, un centre multifonction (imprimante, scanner, photocopieur) sont gages d'économies. À noter également que la prise multiple à interrupteur permet de réellement éteindre les appareils raccordés qui, même « éteints », continuent de ponctionner de l'énergie.



L'utilisation de papier ecolabellisé doit en outre s'accompagner d'un mode d'impression recto verso.